



Le CSDCCS se joint à l'AEFO, à la FEESO et au SCFP afin de souligner la signature officielle des ententes collectives de son personnel syndiqué

Toronto, le 20 février 2009 – Suivant la ratification des conventions collectives pour ses cinq groupes de personnel syndiqué en novembre dernier, le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud s'est joint à l'AEFO, à la FEESO et au SCFP hier afin de célébrer la signature officielle des ententes collectives de son personnel syndiqué.

« Nous sommes heureux de nous réunir pour célébrer ensemble la réussite d'avoir pu compléter toutes les démarches nécessaires dans les temps voulus », a affirmé Yves Lévesque, président du Conseil. « Cela assurera à notre Conseil, à nos employés et à nos élèves, une stabilité et une prospérité exemplaires. »

« Nous avons maintenu et renforcé nos liens avec les syndicats et, par le fait même, avec nos employés », a ajouté Bernard Lavallée, directeur de l'éducation. « C'est ce que nous sommes heureux de souligner, notre personnel demeurant la clé de notre succès. »

Rappelons qu'en novembre dernier, les ententes de principe du Conseil ont été conclues avec l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) pour le personnel enseignant suppléant et le personnel enseignant régulier aux paliers élémentaire et secondaire ; avec la Fédération des enseignants et des enseignantes des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO) pour le personnel de soutien administratif, pédagogique et technique ; et avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) pour le personnel de conciergerie du Conseil.

Pour chacun des groupes, la durée de l'entente est de quatre ans, soit du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2012. Les avantages sociaux ont également été améliorés pour tous les groupes dans le cadre de l'enveloppe versée par le ministère de l'Éducation.

Le CSDCCS et les syndicats ont aussi ratifié une augmentation salariale annuelle de 3,0 % prévue pour les quatre prochaines années. Par ailleurs, la date maximale allouée afin de procéder aux ratifications, soit le 30 novembre 2008, a été respectée.

Les ententes ont toutes été adoptées par les conseillères et conseillers scolaires à la réunion mensuelle du Conseil du 26 novembre et donnent lieu à une continuité des relations de travail harmonieuses avec le personnel.



-30-

Pour renseignements :

Simon Côté

Coordonnateur du bureau de la direction et des communications

Tél. : 416-397-6564, poste 3120

Courriel : scote1@csdccc.edu.on.ca